

COLLOQUE



▶▶▶ 2005-2025 :
20 ans de politiques
au service de l'éducation inclusive.
De l'école à l'enseignement supérieur.

2 Avril 2025

09h00 – 17h00

Campus Condorcet – Aubervilliers

[Colloque 20 ans loi 2005](#)



Ce colloque organisé par l'**Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF)** en partenariat avec l'**Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Éducation Inclusive (INSEI)** et avec le concours de la **Direction Générale de l'Enseignement SCOLAIRE (DGESCO)** et de la **Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP)** propose un bilan et une mise en perspective de 20 ans de politiques au service de l'éducation inclusive de l'école à l'enseignement supérieur. Il s'adresse aux acteurs de l'enseignement scolaire et supérieur, acteurs opérationnels et décideurs qui concourent par leur positionnement ou leur expertise au développement de l'accessibilité en faveur des élèves et des étudiants.

En France, la loi du 20 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées constitue un moment charnière dans les politiques publiques relatives au handicap. Cette loi, qui s'inscrit dans un mouvement international plus large, proposait une refondation de la politique du handicap en renonçant à une approche strictement médicale et en facilitant le maintien des personnes en milieu ordinaire.



PROGRAMME

HORAIRES	SÉQUENCES	INTERVENANTS	FONCTIONS ET STRUCTURES	
09h00 – 09h30	Accueil			
09h30 – 10h00	Ouverture institutionnelle	Ministre (ou représentant)	À déterminer	
10h00 – 11h15	Conférence d'ouverture à deux voix « École et université plus inclusive ? regards croisés entre une approche didactique et sociologique »	Frédéric Dupré	Maître de conférences - Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Éducation Inclusive (INSEI)	
		Zineb Rachedi	Maîtresse de conférences - Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Éducation Inclusive (INSEI)	
11h15 – 12h30 2 tables-rondes en parallèle	TABLE-RONDE 1 « Quel pilotage ou gouvernance de la politique inclusive des établissements ? »	Modératrice : Anne Padier-Savouroux	DGESCO	
		Anna Reymondeaux	Responsable pôle accompagnement, réussite, inclusion - Université Angers	
		Catherine Passirani	Vice-présidente Égalité et International - Université Angers.	
		Olivier Abelsador	Conseiller de recteur - Académie de Nice	
	TABLE-RONDE 2 « Quelle accessibilité de l'enseignement supérieur ? »	Modérateur : Amandine Falloux	DGESIP	
		Marie Delisle-Lebasle	Étudiante en 1 ^{re} année de doctorat à l'EHESS	
		Gaëlle Vitali-Derrien	1 ^{re} vice-présidente de 100% Handinamique	
		Hervé Thuilliez	Chargé de mission auprès de l'IEN-IO du Rectorat de Paris	
		Elka Parvanova	Membre du bureau de l'association APACHES	
		Alain Bouhours	Chef du département Réussite et égalité des chances (DGESIP)	
	12h30 – 14h15	FORUM Accessibilité (présentation en annexe)	Membres de EdTech France (Readspeaker - Facili-ti - Cantoo - Ubicast - Signes de sens) - Scénari - ORNA (INSEI) - DNE - Campus connectés - Atypie Friendly	
	14h15 – 15h30 2 tables-rondes en parallèle	TABLE-RONDE 3 « Quel cadre juridique pour sécuriser le parcours de formation de l'élève et de l'étudiant en situation de handicap ? »	Modérateur : Philippe Raimbault	IGESR
Mikhaïl Vainchtein			Étudiant en M1 Politiques publiques et développement à l'EHESS	
Elka Parvanova			Référente handicap, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)	
Murielle Mauguin			Directrice de l'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Éducation Inclusive (INSEI)	
Christelle Landfried			Présidente de l'association Droit au savoir	
TABLE-RONDE 4 « Quels outils numériques au service de l'inclusion des élèves et des étudiants en situation de handicap ? »		Modérateur : Nicolas Ménagier	IH2EF	
		Frédéric Cantaroglou	Conseiller numérique à la DGESIP	
		Patrice Renaud	Chef de projet Edu-Up à la Direction du Numérique Educatif (DNE)	
		Bertrand Monthubert	Directeur d'Atypie Friendly	
		Cédric Moreau	Maître de conférences - INSEI	
		Deborah Elalouf	Vice-présidente EdTech France	
15h45 – 17h00		Conférence de clôture « Propos prospectifs »	Alexandre Ployé	Professeur des université - CY université

Le concept central d'accessibilité

À la fois concept, norme et règle, l'accessibilité universelle implique de concevoir un environnement commun pour tous, tout en offrant à des personnes différentes le plus d'alternatives pour atteindre un objectif de participation similaire.

Dans une logique inclusive, ce terme prend en éducation une force particulière et a pour ambition de concevoir des environnements pédagogiques et didactiques pour toutes les personnes, quels que soient leurs besoins, c'est-à-dire de leur garantir l'accès à l'étude de savoirs socialement reconnus.

De nombreux progrès ont été enregistrés depuis 2005 comme l'augmentation de l'accès à la scolarité dans l'enseignement scolaire et supérieur mais d'autres défis sont là, devant nous, et imposent de poursuivre les efforts pour proposer des accès facilités, des contenus pédagogiques de qualité et ainsi limiter les obstacles à la réussite.

Une conférence d'ouverture proposée par Zineb Rachedi - Maîtresse de conférences en sociologie et Frédéric Dupré - Maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation qui exposeront les enjeux actuels de l'éducation inclusive. Quels leviers actionner, quels obstacles contourner pour faciliter dans les structures l'accessibilisation des parcours et l'engagement social des « *personnes reconnues institutionnellement handicapées* » ?

Résumé « 20 ans après l'adoption de cette loi, nous rappellerons tout d'abord comment la politique éducative française en faveur de l'école inclusive et de l'université inclusive s'inscrit dans un mouvement coconstruit au niveau international (ONU, 2006; UNESCO, 1994). Ce cadre international pose un certain nombre de principes et de valeurs afin d'assurer l'accès à l'éducation pour tous : le droit à des contenus de qualité, lever les obstacles qui pourraient limiter la participation et la réussite, assurer de manière pleine et entière l'accessibilité. Dans une seconde partie, nous chercherons à confronter les réalités quantitatives aux pratiques ordinaires en prenant appui sur nos travaux de recherche. Il s'agira pour nous de revenir plus spécifiquement sur l'accès à l'enseignement scolaire, l'accès à l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle des personnes reconnues institutionnellement handicapées au prisme de l'accessibilité (Assude et al., 2014; Benoit & Sagot, 2008; Fougeyrollas, 2009) et de la participation sociale (Fougeyrollas et al., 2015). En adoptant une vision systémique, nous chercherons ainsi à mettre en lumière des obstacles, des points de vigilance et des leviers pour cheminer vers une société pleinement inclusive. »

Cette conférence, en adoptant une vision systémique permettra d'ouvrir les débats en questionnant quatre angles complémentaires proposés sous la forme de tables-rondes suivies d'échanges.

1 - Quel pilotage ou gouvernance de la politique inclusive des établissements ?

Nous examinerons d'abord les questions de gouvernance et de pilotage avec une focale sur le rôle des encadrants et les dimensions organisationnelles pour la mise œuvre de la politique inclusive.

Cette première table-ronde s'appuiera sur des retours d'expérience concrets côté enseignement supérieur et la présence de lauréats (Université d'Angers) de l'appel à projet « Universités inclusives démonstratrices ».

Anna Reymondeaux - Université d'Angers - Lauréat - Universités inclusives démonstratrices :

« Un des axes fort du projet est de faire évoluer la gouvernance et de créer une culture commune de l'inclusion et de l'accessibilité au sein de l'établissement. Peut-on réellement soutenir le parcours des étudiant.e.s sans faire évoluer l'institution elle-même ? Quelles modifications organisationnelles sont à opérer en adéquation avec les évolutions réglementaires et les orientations politiques en faveur de l'inclusion ? Les gender, black ou disability studies ont été possibles par l'entrée à l'université des personnes concernées. Il en va de même pour l'organisation des universités avec l'avènement de nouveaux métiers, services, organisations et champs lexicaux ». Initier et accompagner les transitions de l'Université permettra de redonner du sens au terme même "d'accompagnement", qui n'est ni un palliatif à un dysfonctionnement sociétal ni une injonction à rejoindre la norme. »

TABLE-RONDE :

Anna Reymondeaux - Pôle accompagnement - Réussite-inclusion à l'université d'Angers
Catherine Passirani - Vice-présidente Égalité et International - Université Angers
Olivier Abelsador - Conseiller Recteur - École inclusive
Modération : Anne Padier Savouroux (DGESCO)

2 - Quelle accessibilité de l'enseignement supérieur ?

Du point de vue des usagers ensuite, en présence notamment d'étudiants et d'étudiantes qui habitent notre système de formation et qui témoigneront de leurs parcours.

Entre adaptation, débrouille, persévérance et entraide... des histoires de vie quotidienne et un sentiment d'appartenance contrasté. De la conciliation du corps enseignant aux aménagements souvent inaboutis, comment cheminer dans un réel parfois éloigné de la promesse républicaine ?

Patrick Courilleau - Adjoint de la cheffe du service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - DGESIP :

« La loi de 2005 aborde le sujet de l'accessibilité au sein de trois chapitres : l'accessibilité des études, l'accessibilité à l'emploi et l'accessibilité du bâti. L'évolution majeure est bien sûr celle concernant l'accueil des étudiants en situation de handicap en passant de 7 500 étudiants en 2005 à 64 500 recensés en 2024. Au-delà des chiffres, l'évolution concerne aussi la diversité des situations ; en 2005, les troubles moteurs (20%), les troubles de santé (20%) et les troubles visuels (15%) représentaient plus de la moitié des troubles. En 2024, les troubles moteurs même s'ils sont 4 fois plus nombreux ne représentent plus que 10% des situations. Les deux troubles les plus représentés étant maintenant ceux du langage et de la parole (22%) et les troubles psychiques (17%).

Mais nos politiques sont surtout passées de la logique de compensation à la notion de politique inclusive d'où l'appel à projet lancé récemment qui propose de couvrir tous les champs de cette politique à l'échelle des établissements : gouvernance, bâti, parcours et insertion, accessibilité pédagogique, numérique et informationnelle, formation des acteurs.

Il ne faut pas pour autant laisser penser qu'il est impossible d'améliorer encore nos politiques, qui sur le sujet, doivent toujours viser un optimum pour faciliter le travail des acteurs ».

TABLE-RONDE :

Marie Delisle-Lebasle - Étudiante en 1^{re} année de doctorat à l'EHESS
Gaëlle Vitali-Derrien - 1^{re} vice-présidente de 100% Handinamique
Hervé Thuilliez - Rectorat de Paris - RHO
Elka Parvanova - Membre du bureau de l'association APACHES
Alain Bouhours - Chef du département Réussite et égalité des chances - DGESIP
Modération : Amandine Falloux - DGESIP

3 - Quel cadre juridique pour sécuriser le parcours de formation de l'élève et de l'étudiant en situation de handicap ?

« Dura lex, sed lex » Pas si sûr... Notre appareil législatif et réglementaire comporte une certaine agilité pour qui sait le lire et s'en emparer.

Des dimensions juridiques et réglementaires comme autant de leviers pour les mesures à mettre en place. Comment le cadre juridique concourt-il à la sécurisation des parcours ? Y-a-t-il une dimension évolutive du corpus réglementaire ? Ces questions traitées par des spécialistes du domaine seront là aussi examinées à l'aune de témoignages étudiants.

TABLE-RONDE :

Mikhaïl Vainchtein - Étudiant en M1 Politiques publiques et développement à l'EHESS
Elka Parvanova - Référente Handicap EHESS
Murielle Mauguin - Directrice de l'INSEI
Christelle Landfried - Présidente de « Droit au savoir »
Modération : Philippe Raimbault - IGESR

4 - Quels outils numériques au service de l'inclusion des élèves et des étudiants en situation de handicap ?

Enfin le numérique et ses promesses avec en ligne de mire les questions et les solutions apportées par la démocratisation des intelligences artificielles génératives et adaptatives.

En quoi ces outils peuvent-ils devenir vecteurs de confiance pour les apprentissages ? Quelle formation pour les utilisateurs, élèves, étudiants et enseignants ? Quelles décisions et quels partenariats structurants à l'échelle des établissements. Un panorama des solutions et des dépenses d'investissement (dont la formation) comme outils et moyens pour développer des pratiques inclusives et ainsi contribuer à l'accessibilisation des ressources et des pédagogies.

Paroles d'expert - Bertrand Monthubert - Directeur Atypie Friendly :

« La réponse actuelle passe souvent par la mise en place de services d'accessibilisation des ressources, ainsi que par l'accompagnement humain individuel... en raison du nombre croissant d'étudiants en situation de handicap, et du fait que ce n'est pas une véritable logique d'accessibilité. Cela fragilise le développement de l'école inclusive et fait augmenter son coût... »

Patrice Renaud - Direction du Numérique Éducatif (DNE) :

« Les possibilités d'adaptation des documents pour les élèves en situation de handicap sont largement facilitées : plus personnalisées, moins chronophages. Il est possible d'un clic de changer le registre de langue, limiter l'implicite, reformuler selon les besoins de chacun, résumer. Pour les alternatives aux images, indispensables pour les élèves aveugles, une description alternative de grande qualité peut être obtenue sans difficulté... Mais quel modèle économique privilégier pour la création et la diffusion des ressources numériques pour l'École ? »

Parole d'experte - Oriane Ledroit - Déléguée Générale EdTech France :

«...Bien évidemment, toute technologie n'est pas utile "en soi", dans toutes les circonstances et tout le temps... Nous illustrerons l'intérêt des IA au service de la différenciation pédagogique et de la personnalisation des parcours d'apprentissage notamment pour des apprenants à besoins particuliers... Nous partagerons une analyse de l'utilité des IA dans la confiance et le bien-être dans l'apprentissage ; le sentiment d'efficacité véhiculés par ces outils étant important... »



TABLE-RONDE :

Frédéric Cantaroglou - DGESIP
Patrice Renaud - DNE
Bertrand Monthubert - Atypie-Friendly
Déborah Elalouf - Vice-présidente EdTech Franc
Cédric Moreau - ORNA -INSEI
Alexandre Ployé - Professeur des universités - CY université
Modération : Nicolas Ménagier (IH2EF - Mission IA)

En conférence de clôture, Alexandre Ployé, Professeur des universités à CY Cergy Paris Université, proposera une dimension plus prospective en identifiant avec les participants les leviers et les curseurs d'un développement vers plus d'inclusion.

Résumé : « Cette conférence analysera les conditions de faisabilité du développement d'une conception universelle des apprentissages dans l'École et l'Université. Une telle perspective, pour désirable qu'elle soit, implique que nous fassions l'inventaire de ce qui, dans nos pratiques héritées d'une forme scolaire quelque peu obsolète et dans nos imaginaires professionnels, vient faire obstacle à l'approfondissement du processus de transformation inclusive entamé en France dans le sillage de la loi de 2005. Ainsi, nous tenterons d'illustrer les tensions à l'œuvre et d'identifier les espaces de mutation qui permettraient de continuer le processus vers plus d'inclusion. »